

VILLE DE MONTBELIARD
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix-huit décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni à Pays de Montbéliard Agglomération, avenue des Alliés, dans la salle du Conseil de la Communauté d'Agglomération, sous la présidence de Madame Marie-Noëlle BIGUINET, Maire.

La convocation a été adressée aux Conseillers Municipaux et affichée le 8 décembre 2023.

Etaient présents :

M. Alexandre GAUTHIER, Mme Christine SCHMITT, M. Philippe DUVERNOY, Mme Annie VITALI, M. Philippe TISSOT, Mme Léopoldine ROUDET, M. Christophe FROPIER, Mme Ghénia BENSAOU, M. Eddie STAMPONE, Adjoint

Mme Evelyne PERRIOT, M. Frédéric ZUSATZ, Mme Gisèle CUCHET, M. Rémi PLUCHE, M. Olivier TRAVERSIER, M. François CAYOT, M. Gilles MAILLARD, M. Karim DJILALI, Mme Nora ZARLENGA, M. Olivier GOUSSET, M. TAUSENDFREUND, M. Mehdi MONNIER, M. Bernard LACHAMBRE, Eric LANÇON, M. Alain PONCET, Mme Myriam CHIAPPA KIGER, M. Gilles BORNOT, M. Eric MARCOT, Conseillers Municipaux

Etaient excusées :

Mme Hélène MAITRE-HENRIET avec pouvoir à M. Alexandre GAUTHIER
Mme Priscilla BORGERHOFF avec pouvoir à Mme Marie-Noëlle BIGUINET
Mme Marie-Rose GALMES avec pouvoir à Mme Evelyne PERRIOT
Mme Sophie GUILLAUME avec pouvoir à M. Christophe FROPIER
Mme Sidonie MARCHAL avec pouvoir à M. Eric LANÇON

Etait absente :

Mme Alixia BEAUTÉ

Secrétaire de séance :

M. Alexandre GAUTHIER

OBJET

**ARCHIVES MUNICIPALES - DEMANDE DE SUBVENTION À LA
DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES (DRAC)
DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE NUMÉRISATION ET DE
VALORISATION (PNV) – ANNEE 2024 – POURSUITE DE LA
NUMÉRISATION ET DE LA MISE EN LIGNE DE L'ÉTAT CIVIL**

Cette délibération a été affichée le : 20 décembre 2023

**ARCHIVES MUNICIPALES - DEMANDE DE SUBVENTION À LA
DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES (DRAC)
DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE NUMÉRISATION ET DE
VALORISATION (PNV) – ANNEE 2024 – POURSUITE DE LA
NUMÉRISATION ET DE LA MISE EN LIGNE DE L'ÉTAT CIVIL**

Monsieur Philippe TISSOT expose :

Depuis plusieurs années, la Ville de Montbéliard mène une politique de numérisation des fonds d'archives. Ces opérations permettent de faciliter la communication des documents tout en assurant leur conservation. Lorsque la réglementation le permet, les fonds numérisés sont mis en ligne sur le site des Archives municipales.

Par le biais de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), le Ministère de la Culture et de la Communication soutient certaines opérations menées par les collectivités territoriales en faveur de la conservation et de la diffusion de leur patrimoine archivistique et notamment grâce au Programme de numérisation et de valorisation (PNV).

Ainsi, en 2017 et en 2018, grâce au concours financier de la DRAC, la Ville avait pu numériser 125 registres des délibérations du conseil municipal de 1793 à 2001, ainsi que 24 registres de recensements de population (1833-1968). Ces registres ont depuis été mis en ligne sur le site internet des Archives municipales.

Dans ce cadre et pour poursuivre le projet de conservation et valorisation des fonds montbéliardais, par la mise en ligne de l'état civil, les Archives municipales souhaitent faire procéder, en 2024, à la numérisation des 29 registres de mariages et de décès couvrant la période 1904-1949, ainsi que 12 registres de tables décennales (1793-1942).

Afin de répondre à l'appel à projets PNV et pouvoir solliciter l'appui financier de la DRAC, la Ville doit transmettre un dossier répondant aux axes de soutien du Programme de Numérisation et Valorisation de la Direction Régionale des Affaires Culturelles. Cette demande doit être accompagnée d'un budget prévisionnel qui est soumis au vote du Conseil municipal.

Cette année, la Ville de Montbéliard sollicite auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, une subvention d'un montant de 3500 € soit 50 % HT de l'opération ci-dessous, inscrite en section de fonctionnement :

- Numérisation et indexation de 29 registres de mariage et de décès de 1904-1949
- Numérisation de 12 registres de tables décennales de 1793 à 1942

	Montant en € HT
Numérisation et traitement de l'image (sous-traitance)	2440
Mise en ligne	Réalisée en interne
Indexation (sous-traitance)	2200
Frais de déplacement et intervention sur site	900
Autres frais (installation technique)	50
Total	5600

Le montant HT estimé de ces opérations est de : 5600 €

Le montant TTC de cette opération est de 7000 €

Le montant de la subvention sollicitée est de : 3500 €

Après avis de la commission compétente, le Conseil Municipal :

- adopte les présentes dispositions,
- approuve le plan de financement prévisionnel,
- autorise le Maire ou son représentant à solliciter une subvention de 3500 € auprès de la DRAC et à signer tout acte s'y rapportant,
- s'engage à prendre en charge les cofinancements qui ne répondraient pas à hauteur des sollicitations.

Décision du Conseil Municipal

Pour : 33

Contre : 0

Abstentions : 0

- ADOPTE -

Ont signé au registre les membres présents

Le Maire,



Marie-Noëlle Biguinet

Marie-Noëlle BIGUINET

Déposée en Sous-Préfecture le :20 décembre 2023